

Modèle Optimal de Développement en Afrique: (Approche par les Capabilités)

Par Fakhri Issaoui¹

Résumé : cet article essaye d'expliquer pourquoi les plans d'ajustement structurels n'ont pas permis le développement des pays africains et ce malgré tous les efforts déployés dans ce sens et les énormes coûts sociaux supportés par les couches les plus vulnérables. Notre réflexion nous ramène à affirmer que les anciens programmes étaient inadéquats à la réalité des pays africains et par conséquent, l'Afrique nécessite un nouvel ajustement plus juste et plus approprié à ses conditions socio-économiques. Les nouveaux programmes ne doivent pas dicter uniquement des mesures à appliquer, mais doivent donner les moyens aux États pour les appliquer et les capacités aux individus pour s'échapper de leurs effets négatifs.

Mots clés : Afrique, Ajustement, Efficacité, Capabilité

Classification JEL: O10, I30, I38.

Abstract: This article tries to explain why the structural adjustment plans have not allowed the development of African countries despite all efforts and the enormous social costs supported by the most vulnerable. Our thinking takes us back to say that the old programs were inadequate to the reality of African countries and therefore, Africa requires a new adjustment more just and appropriate to its socio-economic conditions. The new programs should not only dictate the measures to be applied but must provide the means for States to implement and capabilities for individuals to escape their negative effects.

Keywords: Africa, Adjustment, Efficiency, Capability

JEL Classification: O10,I30,I38.

¹ Docteur en sciences économiques. Enseignant universitaire dans les facultés tunisiennes.
Adresse : BP 67 bab elkhadra 1075 Tunis République Tunisienne, Email : fakhriissaoui@yahoo.fr

Introduction

Après trente années d'ajustement structurel les pays africains se reproduisent à l'identique et reproduisent par voie de conséquences leurs problèmes et leurs soucis. La pauvreté, la famine, l'analphabétisme, les guerres civiles, les maladies, les inégalités et la marginalisation semblent être un destin dont ces pays n'arrivent pas à surmonter et franchir. Et bien que les facteurs explicatifs d'un tel constat soient multiples nous pouvons dire que celui qui explique le mieux le sous-développement est essentiellement l'échec des stratégies de développement adoptées.

L'application des plans d'ajustement structurel (PAS), et malgré leurs réussites relatives dans beaucoup de pays en développement (PED), n'a pas permis à la majorité des pays africains d'atteindre les objectifs escomptés dont le développement et la croissance durable constituent leurs attraits majeurs. Pis encore, dans certains pays lesdits programmes ont contribué directement et indirectement à la détérioration des indicateurs sociaux et à la réduction du bien être.

Il serait ainsi légitime de demander pourquoi les PAS africains n'ont pas généré le même succès qu'ils ont réalisé dans d'autres continents. S'agit-il d'un problème d'inefficacité intrinsèque des mesures de PAS ou plutôt d'un problème de spécification stipulant l'inadéquation des PAS à la réalité des pays africains ? Et si les PAS ne répondent pas aux besoins de l'Afrique alors quel modèle de développement faut-il aux pays africains ? Pour parvenir à répondre à ces questions nous allons commencer en un premier temps à voir l'état actuel des indicateurs socio-économiques en Afrique en essayant de les comparer aux autres pays du monde (Section I). Ensuite, nous allons étudier les conditions dans lesquelles les pays africains se sont intégrés dans la logique du libéralisme mondial (Section II). Par la

suite, nous allons voir dans quelles mesures les PAS ont contribué à la création de nouveaux problèmes (section III). Enfin nous essayons de dessiner les contours du modèle de développement optimal que l'Afrique doit suivre (section VI).

Section I : État actuel des indicateurs socio- économique en Afrique

Sans nul doute le continent africain est considéré comme l'espace le plus pauvre dans le monde là où les problèmes socio – politico- économique sont multiples et si fréquents. Selon les données statistiques du rapport mondial sur le développement humain (2008), nous remarquons que parmi les trente derniers pays qui ont enregistré le plus faible indicateur de développement humain (IDH) on trouve vingt-huit pays africains ce qui représente la moitié des pays africains ; le premier pays africain ayant l' (IDH) le plus élevé (Seychelles) se trouve dans la 50ème position. L'espérance de vie moyenne (Graphique 1) est, dans la quasi-totalité des pays, inférieure à 50ans (Mozambique 40ans, Namibie 41ans, Niger 46ans, Nigeria 44ans etc.²) alors que dans les pays développés ladite espérance avoisine 78ans. Les taux d'analphabétismes (Graphique 2), et malgré tous les efforts déployés pour les restreindre, demeurent élevés par rapport au taux moyen (30 % en Algérie, 74 % Tchad, 46 % au Ghana, 81 % au Mali, 86 % au Niger, 61 % au Sénégal, 49 % Maroc et 26 % en Tunisie). Toutefois, dans d'autres pays en développement (PED) ayant des structures socio économiques similaires aux pays africains lesdits taux sont de loin moins élevés à l'instar du Panama (10 %), Sri lança (10 %), Moldavie (4 %), Bolivie (13 %). Egalement, le continent souffre de la propagation des maladies et épidémies (Graphique 3) ce qui explique, entre autres, la bassesse du niveau d'espérance de vie. Le taux de la population (15-49 ans)

² World Development Report (2006) «Equity and Development » World Bank

attaquée par le SIDA et autres maladies avoisine 3,9 % en Angola, (5,5 %) au Cameroun, (7 %) en Côte d'Ivoire, (21,3 %) en Namibie, (15,6 %) en Afrique de Sud et 24,6 % au Zimbabwe.

Ces chiffres montrent avec clarté l'énorme dégradation de la qualité des ressources humaines et renseignent sur les problèmes économiques que connaît la quasi-totalité des pays africains et qui se subdivisent en deux catégories distinctes. Il s'agit bel et bien de problèmes structurels touchant la totalité des secteurs productifs et des problèmes de redistribution qui ont généré des inégalités et disparités au niveau de la répartition de la richesse et par conséquent l'exclusion des plus pauvres. En effet et sans nier le succès relatif qu'ont connu certains pays (Tunisie, Maroc) en matière économique comme la dénonce les institutions financières internationales (IFI), nous pouvons dire sans trop de risque que les pays africains connaissent un ensemble de problèmes structurels.

Tout d'abord, il faut signaler la persistance des déséquilibres macro-économiques (Graphique 5) qui, malgré les efforts déployés par les IFI pour les réduire, continuent toujours de jouer le rôle de freins handicapant les stratégies de développement. Ces déséquilibres ont donné la légitimité aux IFI d'intervenir dans la conception et le contrôle des stratégies de développement de l'Afrique conformément aux enseignements de la logique libérale occidentale infirmant ainsi toute spécificité ou identité africaine.

Ensuite, il faut remarquer que la quasi-totalité des pays africains sont quasi dépendants des secteurs primaires ou tertiaires où la concurrence est si rude et si intense. La part des exportations manufacturières par rapport aux exportations totales demeure encore faible dans la majorité des pays

africains. À titre illustratif et non exclusif dans des pays comme la Belgique, l'Arménie, le Bangladesh, la France, l'Allemagne et la Bulgarie cette part était respectivement de 80 ; 62 ; 89 ; 81 ; 84 et 66 % alors qu'elle ne dépasse pas, généralement, 50 % dans les pays de l'Afrique (Bénin 8 %, Burkina Faso 16 %, Cameroun 7%, Egypte 31%, Ghana 16 %, Afrique de Sud 58 %).

Cette structure d'exportation ne permet pas à un pays de planifier ses stratégies de développement d'une manière correcte étant donné que les ressources financières escomptées sont variables à cause des fluctuations que connaissent les prix à l'échelle mondiale. L'exemple de fluctuation des prix de pétrole est typique et oblige des pays exportateurs nets comme l'Algérie, le Nigeria et le Soudan de mener une gestion spécifique de leurs recettes pétrolières qui peuvent varier fortement.

Également les secteurs exportateurs produisent des biens intensifs en travail et à faibles contenus technologiques ce qui les rend vulnérables devant les changements continuels du marché mondial. Il suffit de dire que la part de l'exportation des marchandises de hautes technologies par rapport aux exportations manufacturières ne dépasse pas 2% au Bénin, 2% au Cameroun, 8 % à la Côte D'ivoire, 0 % en Egypte, 8 % au Mali et 4 % en Tunisie.

Enfin, nous signalons que face à cette conjoncture caractérisée par une mauvaise qualité des ressources humaines et par une faible structure productive où l'accumulation de capital est encore timide, ces pays ne suscitent pas encore l'intérêt des investisseurs étrangers ce qui rend la question de développement plus difficile (Graphique 4). L'intérêt de ces derniers demeure toujours orienté vers l'investissement dans l'extraction des matières premières et produits miniers. Ainsi et du moment que les

investissements étrangers ont joué un rôle moteur dans les pays du sud est asiatique et les pays de l'Amérique latine ils jouent, cependant, un rôle quasi nul dans l'Afrique. Pire encore ces investissements ont eu parfois des effets négatifs si nous tenons compte de l'exploitation abusive et non contrôlée des richesses du continent sans paiement d'un prix « juste et équitable » qui tient compte de la rareté de ses ressources d'une part et de l'intérêt des générations futures d'autre part.

Mais les problèmes du continent ne se limitent pas uniquement aux aspects économiques, mais touchent aussi l'aspect de la distribution d'où la seconde catégorie de problème. Dans ce contexte il suffit de dire que la part de revenus détenus par les 20 % les plus riches par rapport au revenu national dépasse en moyenne 40 % dans les pays africains (60,2 % en Afrique de Sud, 65,1 % au Botswana, 78,7 % en Namibie, 46,6 % au Maroc, 50,9 % au Cameroun et 47,3 % en Tunisie).

Section II : L'implication de l'Afrique dans le libéralisme mondial

II-1) Contexte Général des PAS

Depuis le tournant des années 80 l'économie mondiale est entrée dans une nouvelle stratégie de développement basée sur le libéralisme économique ce qui a constitué théoriquement un retour aux enseignements classiques et néo classiques prônant le marché comme mécanisme d'allocation de ressources optimal et efficace. Cette nouvelle philosophie économique n'était pas unanimement sollicitée aussi bien du côté des gouvernements que des individus et des peuples.

Au niveau des gouvernements il y avait une crainte que le passage d'une économie d'État vers l'économie de marché nécessite un arsenal d'institutions, de réglementation et surtout d'une bonne

gérance des différents effets qui peuvent surgir aussi bien dans le très court, court et moyen terme. Au niveau des individus et groupes d'individus la crainte était plus intense et plus profonde étant donné que l'ajustement et ses connotations conceptuelles (restructuration, privatisation, libéralisation et marché) étaient jusque là synonymes à des situations d'exclusion, pauvreté, inégalité, licenciement et concentration des capitaux.

Toutefois, la réussite des politiques économiques libérales menées en Grande Bretagne et aux États-Unis d'Amérique (après la montée des conservateurs au pouvoir en Grande Bretagne en 1979 et l'arrivée de Reagan à la maison blanche en 1980) a permis la revivification du libéralisme économique et a rendu ces deux pays deux modèles réussis dont les autres pays doivent imiter. Également, la crise d'endettement de 1982 a révélé la réalité selon laquelle les anciennes stratégies de développements (post guerre), adoptées par les pays en développement (PED) et développés et qui font référence soit au modèle keynésien ou au modèle marxiste (pays socialistes), sont les principales causes des différents problèmes du secteur public et privé. En effet, ladite crise a généré deux types de problèmes. Le premier est relatif aux difficultés financières qu'a connu la majorité des PED et qui les ont obligés de recourir à un endettement massif (et parfois à la création monétaire pour financer le déficit budgétaire Chili, Mexique Iran etc.) (Tableaux 1 et 2). Le deuxième problème est l'inefficacité des stratégies de développement véhiculées par le secteur public qui ont, souvent, été désignées comme sources majeures de gaspillage de ressources économiques et comme des politiques gênant et handicapant l'initiative privée.

Ainsi et dans de telles circonstances l'attitude des institutions financières internationales (IFI) en l'occurrence la banque mondiale (BM) et le fonds monétaire international (FMI) aurait dû changer de logique en essayant de convaincre les PED et pauvres d'adopter des programmes d'ajustement structurel (PAS) leurs permettant de restructurer leurs systèmes productifs et de franchir avec succès le passage de l'économie à planification centralisée vers l'économie de marché. Et si jamais l'adhérence des pays africains dans de tels programmes était timide au départ (la Côte d'Ivoire en 1980, le Niger et le Maroc en 1983) elle s'est accélérée par la suite à partir de la seconde moitié des années 80 (la Tunisie en 1986, le Cameroun en 1989 et l'Algérie en 1994...etc.) ; actuellement nous affirmons sans risque que toute l'Afrique est sous l'ajustement structurel.

II-2) Le PAS : logique et conséquences théoriques

Rappelons que dans la théorie économique libérale il existe une relation stricte entre l'économie de marché et le développement. Autrement dit là où les décisions sont prises exclusivement par la simple confrontation de l'offre à la demande, il va y avoir une allocation optimale de ressources économiques. La main invisible d'Adam Smith va conduire les consommateurs à maximiser leurs utilités et les producteurs à maximiser leurs profits et par conséquent la société parviendra à maximiser son intérêt collectif à partir des intérêts individuels bien que ces derniers soient antagonistes en leurs essences.

Et malgré que la théorie libérale a connu une évolution énorme au niveau de ses outils d'investigation (statistiques, mathématiques, économétrie, recherches opérationnelles...etc.) et au niveau de sa conception des stratégies de développement et politiques économiques à suivre, celle-ci demeure

toujours tributaire de l'idée centrale de la suprématie de la régulation marchande sur les autres formes possibles de régulation. Cette suprématie s'explique par le fait que le marché traduit l'état réel de l'offre et de la demande et transmet fidèlement leurs aboutissements à savoir le prix et les quantités échangées d'équilibre. Aucun gaspillage de ressources ne peut avoir lieu et les agents économiques seront amenés à agir efficacement. Transposée à l'échelle de la société l'économie de marché se veut l'unique mécanisme capable de transmettre les vrais signaux informationnels aux agents économiques qui, à leurs tours, vont réagir en tant qu'agents maximisateurs d'où la maximisation du bien-être social.

Ainsi et sans trop de risque nous pouvons dire que la rationalité des IFI se trouve incarnée dans la logique exposée ci-dessus et que ces institutions tirent leurs enseignements théoriques des écoles physiocrates, classiques et néo classiques là où « il faut laisser faire les affaires laisser passer les gens et les marchandises parce que le monde va tout seul ». En s'inscrivant dans cette ligne de conduite le PAS s'avère comme une solution « magique » aux différents problèmes des PED et un moyen irréversible pour remettre les pendules de ces pays à l'heure de développement.

II-3) Objectifs escomptés des PAS

Selon le FMI le PAS est « un ensemble de réformes visant à améliorer durablement la position des paiements extérieurs d'un pays et à accroître les capacités de l'économie sur le plan de l'offre en éliminant les rigidités et les déséquilibres structurels. Ces réformes peuvent prévoir la libéralisation du régime de commerce, de l'investissement et d'une politique agricole protectionniste et la suppression du

contrôle des changes et des prix et comprendre une réforme de la fiscalité³». Lesdites réformes portent sur les mesures suivantes :

*Une action visant la réduction du déficit des finances publiques et celui de la balance de paiements afin d'alléger les différents déséquilibres macro-économiques (balance des opérations sur les biens (BOB), balance des opérations sur les services (BOS), balance des opérations sur les revenus, balance des capitaux). Ceci permet à un pays d'améliorer sa position financière vis-à-vis des autres pays et le permettre de se procurer deux avantages distincts. Primo, renflouer le budget de moyens financiers nécessaires pour financer les rouages de l'économie et secundo d'honorer à ses engagements financiers vis-à-vis du reste du monde (service de la dette).

* Une action visant la réduction de la taille du secteur public via la privatisation des entreprises publiques (EP) et l'encouragement du secteur privé à une participation plus massive dans les secteurs qui ont été monopolisés par l'État. Autrement dit le gouvernement doit limiter son rôle au simple contrôle de l'activité économique et à sa réglementation au cas où elle (c'est-à-dire la réglementation) serait nécessaire. Ceci permet aux gouvernements de s'épargner de dépenses inopportunes (subventions d'exploitation, subventions d'équipements, salaires excessifs, sur effectifs...etc.) et de réallouer ces ressources financières dans des emplois publics plus efficaces (enseignement, santé, recherches et développement ...etc.).

* Une action visant l'abolition des différents systèmes de centralisation des décisions économiques et le

³ Source officielle de FMI : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fabric/fra/gloss.htm>

recours au marché comme l'ultime mécanisme apte à décider d'une manière juste et efficace (prix, intérêts, taux de change, salaires).

* Une action visant la rationalisation des politiques sociales via l'abolition de l'assistance directe et généralisée et sa substitution par les interventions sociales personnalisées (identifier les ayant besoin et agir en leurs faveurs).

* Une action visant la libéralisation des échanges par l'élimination des différentes mesures et mécanismes pouvant handicaper ou réduire les échanges internationaux (droits de douane, restrictions quantitatives, subventions à l'exportation ...etc.).

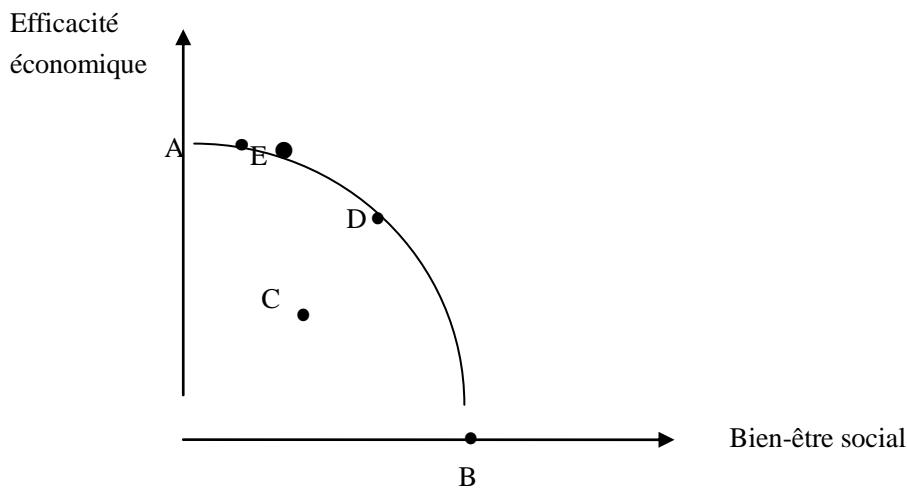
Section III) Le PAS en Afrique : programme créateur de problèmes

Sans nier son succès relatif dans certains pays et ces effets positifs sur l'atténuation des déséquilibres économiques nous pouvons dire qu'après trente années de son application en Afrique, le PAS n'a pas permis d'aboutir à ses objectifs escomptés dont le plus important est le développement des structures économiques et sociales. Les réalisations positives en matière économique n'étaient pas souvent suivies de réalisations sociales et beaucoup de pays ont connu une dégradation sociale sans précédente ce qui a amené certains économistes et sociologue de qualifier le PAS comme « anti-social ». À notre avis deux facteurs sont à l'origine de cet « échec social » ; le premier est l'inadéquation des PAS au cas des pays africains et le second l'inefficacité intrinsèque des mesures du programme en terme de promotion sociale.

III-1) Inadéquation des PAS

Généralement, dans le court terme, les mesures visant à instaurer l'efficacité économique sont souvent génératrices de pertes sociales (réduction d'effectifs, baisse de salaires, pauvreté etc.). Toutefois, les gains sociaux de telles mesures ne paraissent souvent qu'à moyen et long terme. La dégradation du bien-être conséquent du décalage de temps, entre les pertes sociales immédiates et les gains économiques futurs, n'est pas toujours supportable surtout pour des pays où l'aspect social est d'ores et déjà dégradé (le cas des pays africains). Dans des situations similaires un arbitrage doit avoir lieu comme le montre le graphique suivant.

Figure 1 : Arbitrage efficacité économique – bien être social



D'après la figure (1) nous remarquons que l'État doit faire un arbitrage entre l'efficacité économique et l'efficacité sociale. Ainsi, s'il veut atteindre le maximum d'efficacité économique (A) elle doit sacrifier complètement le bien être social. Cependant, lorsque l'État penche beaucoup plus vers l'objectif de

bien être (B) il doit renoncer systématiquement à l'objectif de l'efficacité économique. Le dosage qui s'établit entre ces deux variables dépend du poids attribué par l'État aux deux objectifs et au volume de la pression interne (exercé par les syndicats et les groupes sociaux touchés) et externe (les IFI). Le point (D) montre le cas d'une situation intermédiaire où l'État a choisi une situation médiane lui permettant d'achever des niveaux donnés des deux objectifs.

En examinant les mesures des PAS nous nous rendons compte qu'elles donnent la priorité à l'efficacité économique et ne contiennent aucune mesure qui peut contrecarrer leurs effets négatifs socialement. Les IFI continuent toujours d'avancer qu'il va y avoir un renversement de situation lorsque le PAS arrive aux bouts de ses objectifs et qu'il va permettre une promotion sociale certaine. Mais la question qui se pose est comment un pays si pauvre pourra-t-il gérer ses pertes sociales tout en attendant que le PAS atteigne ses objectifs économiques ? De même, comment un programme d'ajustement structurel peut-il réussir alors que les ressources humaines évoluent dans la misère absolue (maladies, analphabétisme, pauvreté, famine etc.) ?

Avant de répondre à ces questions notons que la réussite des PAS a été enregistrée essentiellement dans des pays ayant des caractéristiques économiques communes. Il s'agit des pays ayant :

* Des structures industrielles relativement solides (cas des ex pays socialistes, la Turquie, la Tunisie, le Maroc, l'Égypte, la Jordanie) et où le secteur privé joue un rôle important dans le circuit productif. Ceci permet aux licenciés de trouver d'autres opportunités et possibilités d'emplois. Également l'État peut compter sur ces secteurs afin d'absorber une partie des nouveaux offreurs de travail et peut s'assurer

que la demande globale ne va pas subir une chute brusque étant donné que ces industries continuent le paiement des salaires.

* Un secteur agricole plus ou moins développé ce qui permet un certain niveau de sécurité alimentaire et donne la possibilité aux plus pauvres d'accéder à ces biens. De même ce secteur permet, aux licenciés et à ceux qui ne trouvent pas d'emplois dans les secteurs restructurés, des occasions de travail leur permettant de supporter le coût momentané du PAS.

* Une qualité bien déterminée des ressources humaines ce qui permet au PAS d'atteindre ses objectifs dans des délais moins longs et ce par ce que la restructuration productive nécessite la substitution de la main d'œuvre non qualifiée par la main d'œuvre qualifiée. D'un autre côté les ressources humaines qualifiées ne posent pas de soucis aux gouvernements, lors de l'ajustement et la restructuration, car ils ont beaucoup plus de possibilités à trouver de nouveaux emplois (la réintégration dans le circuit productif existant, la création de petits projets ou encore la migration si jamais les possibilités interne sont bloquées).

* Une qualité donnée d'institutions parce que là où les institutions de marché, de contrôle, d'organisation (lois, gouvernance, incitations) sont développés là où l'ajustement réussit le mieux avec le moindre coût.

Les pays africains répondent-ils à ces conditions ? La réponse à cette question est, a priori, négative étant donné que la majorité est considérée comme des pays pauvres où la vie est si difficile et si dure (il suffit de dire que le groupe de pays à développement humain faible est constitué exclusivement par des

pays africains⁴).

Soumettre des pays si pauvres à appliquer des PAS destinés, normalement, à des pays à développement humain moyen ou élevé peut être considéré comme une injustice fatale et une action immoraliste qu'il faut éviter.

III-3) Inefficacité sociale des PAS

La rationalisation de l'action étatique dans l'économie l'oblige de quitter le domaine productif via la privatisation de ses entreprises publiques ce qui veut dire implicitement qu'il doit renoncer à ses politiques sociales traditionnelles en matière d'emplois et de salaires. Ce retrait a coûté cher en termes de pertes d'emplois comme le montre le cas tunisien où le nombre des licenciés a atteint depuis le déclenchement du processus de privatisation en 1987, 20000 licenciés. Au Maroc, le PAS a pesé lourd sur l'emploi comme le souligne le rapport du Ministère de l'Economie et des Finances [1995] « C'est en définitive sur l'emploi que l'application du programme d'ajustement structurel a eu les retombées les plus négatives. Le taux de chômage au niveau national est passé de 10,7 % en 1982 à 12,1 % en 1991 (20,6 % en milieu urbain et 5,6 % en milieu rural), et ce malgré le développement durant les années 80 du secteur informel qui a constitué un filet de sécurité en période d'ajustement. Touchant plus la femme que l'homme, le chômage atteint des proportions considérables pour les jeunes : 30,2 % en milieu urbain en 1993 pour les moins de 26 ans et 20 % pour la tranche d'âge 25 à 34 ans. Il tend également à

⁴ World Development Report (2006) «Equity and Development » World Bank

devenir de longue durée⁵».

Egalement, les gouvernements soucieux d'équilibrer leurs dépenses budgétaires ont été dans l'obligation de réduire leurs interventions dans les secteurs sociaux comme la santé et l'éducation ce qui a généré souvent un effet négatif sur le bien être (cas de l'Égypte, la Tunisie, le Cameroun, le Zimbabwe etc.)

La libéralisation des prix et des marchés continuent jusque là d'être sources d'inflation et pratiques anti-concurrentielles. Notons que la variation moyenne de l'indice de prix à la consommation [1990-2005] a dépassé de loin le taux de croissance du PIB dans la quasi-totalité des pays africains ce qui veut dire implicitement l'abaissement des salaires réels et de leurs pouvoirs d'achats et par conséquent le déclin du bien-être. A titre illustratif et non exclusif, la variation de cet indice a atteint 41,8 % au Soudan, 23,5 % au Nigeria, 13,8 % en Tanzanie, 40 % en Zambie et 19,7 % en Sierra Leone. De même, la privatisation du secteur des cimenteries tunisiennes, à des investisseurs portugais et espagnols, a généré des hausses brusques des prix et une baisse brutale des quantités échangées⁶.

Section IV) Modèle de développement à suivre : Une approche par les capacités

Parmi les critiques que nous pouvons adresser aux PAS est que ces programmes s'intéressent uniquement au côté de « Falloir » sans pour autant donner aucune importance à la question de « Pouvoir ». Autrement dit, les IFI pensent que pour rompre avec le sous-développement il faut appliquer le PAS sans s'interroger si le pays concerné peut le faire. La logique simple voire simpliste

⁵Rapport du Ministère de l'Économie et des Finances [1995] « Bilan du Programme d'Ajustement structurel » ; Direction des études et de prévision Financières, Royaume du Maroc

⁶ F. Issaoui (2008) « Les effets de la privatisation et l'emploi : Application au cas de la Tunisie » Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion Tunis

stipulant que le PAS est la solution et que ses contrecoups socio-économiques sont éphémères et transitoires a permis, tout simplement, de produire plus de pauvreté et de marginalisation (comme déjà vu dans le paragraphe I).

A notre avis, l'approche qu'il faut appliquer en Afrique est celle des capacités d'Amartya Sen que nous aborderons dans le paragraphe suivant

IV-1) Les capacités contre l'immoralité du libéralisme

Les PAS s'inscrivent fondamentalement au sein des approches pragmatiques de l'économie libérale. Ils accordent peu de place à l'aspect moral des mesures économiques et supposent qu'il ne peut pas y avoir de justice en dehors du marché. Dans ce contexte V. Hayek [1973]⁷ insiste sur le fait que le terme de la « justice sociale » n'a plus de sens dans une société libérale. Il argumente cette idée en disant que dans une économie régie par les mécanismes du marché, les états et les décisions auxquelles il aboutit ne peuvent être qualifiés ni de justes ni d'injustes parce que le marché est un mécanisme conservateur neutre.

A. Sen reprochait aux théoriciens de la justice et aux économistes leurs focalisations excessives sur les droits et libertés politiques et économiques sans se soucier de la capacité et l'incapacité de l'individu à jouir de ces droits et libertés. Ainsi, Sen introduit dans son analyse le concept de « capacités » qu'il définit comme suit « La 'capabilité' d'un individu est représentée par l'ensemble des n – tuples de modes de fonctionnement parmi lesquels l'individu peut choisir n'importe quel n- tuple. L'ensemble des

⁷F. Hayek[1973] « Law, Legislation, and Liberty» university of Chicago Press

capabilités exprime ainsi la **liberté réelle** qu'a une personne de choisir entre les différentes vies qu'elle peut mener⁸ ». L'intégration du concept des capabilités, comme un critère fondamental de l'évaluation de la justice des actions humaines, constitue l'apport nouveau de Sen qui va permettre à L'État démocratique libéral de modifier son comportement afin de renoncer aux libertés formelles qui constituent des slogans plutôt que des libertés réelles effectives. L'auteur affirmait dans ce sens que les exigences des individus sont évaluées non pas en fonction des ressources ou des biens premiers dont ils disposent, mais d'après la liberté qu'ils ont réellement de choisir parmi différents modes de vies auxquels ils peuvent avoir des raisons d'accorder de la valeur. C'est cette liberté réelle qu'on désigne par la « capacité » de la personne d'accomplir différentes combinaisons de modes de fonctionnement, ou de façons d'agir et d'être.

L'évaluation de la justice sur la base des biens premiers (Thèse de Rawls) ne peut pas fonder la justice en tant qu'équité parce qu'on se rend compte que beaucoup d'individus seront exclus étant donné qu'ils n'arrivent pas (pour différentes raisons) à faire la conversion de ce panier de biens en libertés réelles. Afin d'expliquer ce point de vue Sen a pris l'exemple suivant «...une personne souffrant d'un handicap peut disposer d'une quantité de biens premiers supérieurs (sous forme de libertés, de revenus, de richesse, etc.) mais d'une capacité inférieure à celle d'une autre personne (en raison de son handicap) ⁹ »

Tout en partant du critère de capacité nous nous rendons compte que le PAS est aveugle sur ce côté toutes les fois qu'il applique ses mesures à l'aveuglette sans se soucier de ceux qui l'appliquent. Donner

⁸A. Sen (1987) « Ethique & économie », Eds PUF p. 218

⁹ A. Sen op. cit p 220

les moyens financiers à un État se veut insuffisant si aucune réflexion n'est faite sur ceux qui seront lésés et appauvris. De même, comment peut-on se développer alors que les individus manquent de moyens financiers et culturels ? La conception d'un PAS doit se fonder essentiellement sur deux aspects fondamentaux : Efficacité et capabilité. Le modèle de développement optimal, à suivre dans les pays africains, doit adopter deux volets distincts, un volet économique et un volet social. Les deux doivent fonctionner d'une manière complémentaire et non substituable.

IV-2) Volet économique

Le PAS africain doit veiller sur un nombre de points :

1- Révolution Agraire

Le PAS doit donner l'importance à une révolution agraire permettant le développement de l'agriculture. Ceci permet aux individus d'accéder aux biens de subsistance et de se doter d'un « minimum garanti ». L'investissement doit être orienté dans ce sens et les interventions financières des IFI doivent agir dans cette direction. Les pays Africains peuvent tirer des avantages comparatifs certains étant donné leurs dotations naturelles en termes de terres fertiles et de ressources considérables d'eaux.

2- Rationaliser le désengagement de l'État

Le PAS doit éviter un retrait brusque de l'État du secteur productif. La privatisation doit se faire conformément aux structures de marché qui existent c'est-à-dire que le gouvernement doit vendre uniquement les entreprises qui évoluent dans des secteurs concurrentiels ou quasi concurrentiels.

Conséquemment, il faut éliminer celles qui évoluent dans des marchés monopolistiques du périmètre privatisable. Parallèlement, l'État peut encourager le secteur privé national ou étranger à investir dans les secteurs monopolistiques afin de relancer la concurrence. Lorsque cette dernière atteint le degré voulu et commence à donner ses fruits escomptés l'État peut se dessaisir du reste de ses entreprises.

3- Rationaliser la réduction des dépenses publique

Le PAS doit veiller à ce qu'il y a une rationalisation des dépenses de l'État sans toucher à la qualité des biens stratégiques tels que la santé, l'éducation ou la lutte contre la pauvreté. Le gouvernement peut agir sur certaines dépenses jugées oisives et dont la suppression ou la réduction ne pose pas de problèmes sociaux (avantages en nature dont joui les hauts fonctionnaires d'État, investissements de prestige). Lorsque le gouvernement fait recours à des politiques de réduction ou blocage de salaires nominaux il doit appliquer cette politique sur les salaires élevés alors qu'il doit continuer d'augmenter les faibles salaires conformément à l'inflation ce qui permet aux plus pauvres de garder, au moins, leurs pouvoirs d'achat.

4- Création des Banques de pauvres

Étant donné les spécificités de la majorité des pays africains alors il faut concevoir des mesures qui y tiennent compte. L'expérience de Muhammad Yunus connue sous le nom de la « Banque Grameen », et après sa réussite au Bangladesh, mérite une attention particulière en Afrique étant donné qu'elle peut être un outil efficace à la lutte contre le sous-développement et la pauvreté. La logique des micros crédits et des micros entreprises peut susciter l'intérêt des Africains qui peuvent enfin se doter des

moyens financiers nécessaire pour créer leurs propres projets. L'intégration d'une orientation similaire dans les mesures de PAS peut lui rendre plus efficace et lui donne plus de chance à réussir. Conséquemment, Les IFI doivent investir dans ce sens en aidant les gouvernements africains à fonder les banques de pauvres à l'instar de la « Banque Grameen » et qui, en cas de réussite, vont générer des effets positifs sur les banques ordinaires quelle qu'en soient leurs types (Banques Commerciales, Banques de Développement, Banques d'Affaires).

5- Une coopération « Juste » avec le Capital étranger

Excepté certains pays où les investisseurs étrangers ont participé significativement dans les secteurs industriels et productifs, leurs rôles se limitent, dans la quasi-totalité des pays, à l'extraction des ressources naturelles premières. Sous la peine de la pauvreté et de la vulnérabilité du secteur privé national les États africains se trouvent dans l'obligation de vendre leurs ressources en contrepartie de prix si faibles lésant aussi bien les générations présentes que futures. Les IFI accordent peu d'attention à ce type d'injustice et elles peuvent même l'encourager étant donné qu'elles considèrent, dans l'absolu, que l'investisseur étranger est bienfaisant. Toutefois, ceci est dans l'absolu erroné si nous calculons les retombés négatifs de ce type d'exploitation massive et abusive des richesses naturelles sur les communautés africaines et si nous intégrons les externalités négatives que doivent supporter lesdites communautés. La passation d'un contrat d'exploitation de ressources naturelles, entre les États africains et les investisseurs étrangers, doit se fonder conjointement sur les principes de marché et de justice. De même, les gouvernements peuvent conditionner ces contrats en obligeant les investisseurs étrangers à

investir ces richesses à l'intérieur de leurs pays et non ailleurs.

IV-3) Volet Social

1-Promotion des secteurs sociaux

Les PAS doivent s'intéresser à ces secteurs surtout dans le cas des pays africains. Premièrement parce que c'est dans cette zone géographique que ces secteurs sont les plus sous – développés et deuxièmement par ce qu' aucune espérance de réussite n'est escomptée là où les ressources humaines sont marginalisées et exclues du système productif. Nous pouvons même affirmer que l'ajustement de ces secteurs doit précéder et devancer l'ajustement économique parce qu'il existe une quasi unanimité sur le fait que l'utilité marginale d'un dollar investi dans l'éducation ou la santé est de loin supérieure à l'utilité marginale d'un dollar investi dans la production d'un bien de consommation et ce pour au moins deux raisons fondamentales.

Primo, le rendement des secteurs sociaux comme la santé et l'éducation se répercutent sur toute la société alors que le rendement de l'investissement ordinaire est intrinsèquement privé. Secundo, ces secteurs sont créateurs d'externalités positives dont bénéficie la société en son intégralité (le fait de soigner un individu contre la grippe porcine permet à un groupe d'individus d'éviter une éventuelle contamination). Également, les économistes admettent que le capital humain contribue de manière ou d'une autre à l'amélioration de la technologie et permet l'innovation et assure par conséquent les gains de productivité qui leurs sont jointes.

Les IFI doivent donner la priorité à ces secteurs si jamais elles veulent réellement aider l'Afrique à

rompre avec le sous-développement. Jusque là, la logique est inversée parce que ces institutions pensent que le développement social est une conséquence du développement économique alors que la question qui demeure sans réponse est la suivante : Peut-on espérer une productivité marginale élevée auprès d'un travailleur analphabète, malade et pauvre ? La réponse est négative et nous ramène à affirmer qu'aucun modèle de développement réussi n'a pu se créer sur la base de la logique des IFI. Dans le cas des pays du Sud Est Asiatique la priorité a été donnée à deux voies en même temps. La première voie est celle de la révolution agraire qui a permis d'atteindre deux objectifs distincts. Le premier est la réalisation d'une sécurité et indépendance alimentaire pour tout le monde alors que le second objectif est la baisse relative des coûts salariaux (exprimés en termes de prix de denrées). La deuxième voie est celle de l'investissement massif dans les secteurs sociaux (généralisation de l'éducation, création de technopoles, recherche scientifique) et qui a permis à ces pays d'atteindre des taux de scolarisation similaires aux pays développés.

2-Formation et conversion de la main d'œuvre

Étant donné que la concurrence entre les travailleurs s'amplifie et s'intensifie d'un jour à l'autre la compétitivité, des employés, est devenue nécessaire. En effet, chaque travail demande un ensemble de conditions nécessaires (habileté, vivacité, niveau d'instruction, productivité ...etc.) ; pour cela une fraction des licenciés (surtout les moins qualifiés) s'éveillent sur la réalité selon laquelle ils sont privés des facultés ou du niveau d'instruction nécessaire à leurs réinsertions dans le circuit économique.

Dès lors, afin de réussir l'ajustement et la restructuration en Afrique, il existe une nécessité accrue à

l'amélioration de la qualité de la main d'œuvre qui évolue à vrai dire dans les sociétés. Autrement dit il faut qu'il y ait une mise à niveau des travailleurs africains au niveau des pays concurrents ou à la limite des pays qui présentent des niveaux de développement similaire. Cette mesure et bien qu'elle soit appliquée dans beaucoup de pays de l'Amérique Latine et de moyen orient, nécessite encore du renforcement en Afrique. Les États africains, en collaboration avec les IFI, peuvent investir dans la création de centres de formation professionnelle ainsi que des centres de conversion permettant à ceux qui perdent leurs emplois d'acquérir une formation gratuite dans les créneaux les plus porteurs.

Dans ce contexte, l'État peut intervenir pour aider les travailleurs à améliorer leurs compétences à travers l'adoption des programmes de formation professionnelle (le cas de la Tunisie) ou de reconversion (le cas des pays de l'Est, le Mexique...).

Sur le plan pratique¹⁰, ces programmes ont permis le raccourcissement de la durée de chômage en réalisant la soudure entre l'emploi perdu et l'emploi créé¹¹.

3- Améliorer l'information.

Dans les pays en voie de développement en l'occurrence l'Afrique, les travailleurs sont souvent mal informés et ils se contentent d'échanger des renseignements de type informel pour savoir les offres de travail et les salaires qui prévalent dans le marché. Cependant, dans les pays développés les travailleurs sont informés par le biais de bureaux public et parfois privés d'emplois. Dans le monde actuel et malgré que l'information est devenue plus abondantes (grâce aux nouvelles technologies de communication)

¹⁰ Cas du Mexique, le Canada, USA

¹¹ Banque Mondiale « Rapport sur le développement dans le monde 1995 ».

le problème reste toujours posé dans les pays pauvres où l'accès à de telles technologies demeure jusque là coûteux.

4- Indemniser les licenciés.

Pour combler la perte de revenu que subit les travailleurs (à cause des licenciements), l'État a recouru à la politique d'indemnisation qui a pris deux formes essentielles. La première forme est le transfert périodique des revenus (mensuel, semestriel...etc.) ce qui permet aux travailleurs de répartir leurs consommation sur une longue période. La deuxième forme consiste à donner au travailleur (juste après le licenciement) toute l'indemnité et lui laisser la liberté de choisir la manière qui lui convient pour sa dépense. Il est toutefois à remarquer que dans certains cas, nous assistons à des régions qui contiennent une entreprise publique unique ce qui handicape la privatisation ou même l'assainissement. Dans ce contexte, l'État peut soit donner plus d'indemnité pour encourager les licenciés à se mouvoir vers d'autres régions soit créer d'autres entreprises ou enfin doter les travailleurs des moyens financiers suffisants pour créer des petites entreprises.

Conclusion générale

Au moment actuel l'Afrique est considéré comme le continent le plus pauvres et le moins développés et ce malgré l'adhérence de la majorité de ses pays dans l'application des PAS. Ceci met en évidence la réalité que les problèmes du continent sont plus grands que ces programmes et que les modèles pré-établis de développement ont perdu leurs efficacités en Afrique. Ainsi et face à l'inadéquation des PAS par rapport à la réalité socio-économique des pays africains il faut que les IFI soient en mesure de reconstruire et restructurer leurs programmes afin qu'ils soient en conformité avec nos besoins effectifs.

Mais ce qu'il faut remarquer c'est que ces nouveaux programmes en cas de leurs adoptions doivent veiller à ce qu'ils franchissent les aspects amoraux et pragmatiques des anciens programmes pragmatiques. Par conséquent, tout en se référant aux critères de justice et de capacités nous pouvons parvenir à faire une conciliation entre l'efficacité économique fortement sollicitée par les IFI et l'efficacité sociale fortement sollicitée par les Africains

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUESOUVRAGES

ISSAOUI FAKHRI. (2008). Les effets de la Privatisation sur l'Efficacité et l'Emploi : Application au cas de le Tunisie.435P . Thèse de doctorat soutenue à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG) de Tunis.

HAYEK, FRIEDERICH. (1973), Law, Legislation and Liberty, University of Chicago Press.

SEN AMARTYA . (1987), Ethique & Economie, Paris, Presses Universitaires de France.

RAPPORTS

BANQUE MONDIALE. (1995), Le monde du travail dans une économie sans frontières, Rapport sur le développement dans le monde, Banque mondiale.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES. (1995), Bilan du Programme d'Ajustement structurel, Direction des études et de prévision Financières, Royaume de Maroc.

PNUD. (2008), La Lutte Contre le Changement climatique : un Impératif de Solidarité Humaine. Rapport Mondial sur le Développement Humain

WORLD BANK. (2006), Equity and Development, World Development Report

SITES WEB

Source officielle de FMI : <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fabric/fra/gloss.htm>

Liste des Tableaux et Graphiques

Tableau 1 : Affectation des crédits (million de \$) (1989)

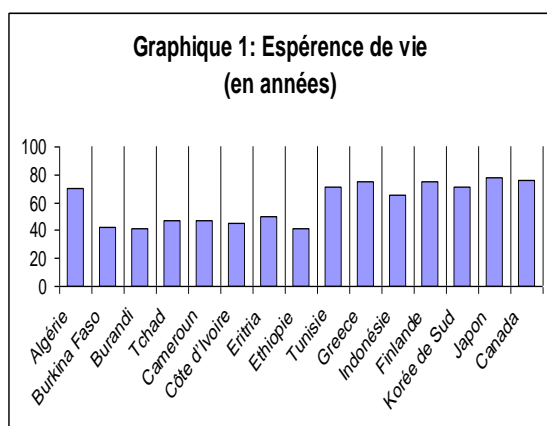
Pays	Montant du crédit total en M D	La part des E P dans le crédit en M D	La part des EP en %
Sénégal	0,3	0,3	100
Turquie	7,6	7,6	100
Zaïre	20,0	20,0	100
Uruguay	6,5	5,4	83
Soudan	9,0	4,5	50
Ecudor	8,0	3,3	41
Burundi	7,5	3,0	40
Mali	10,4	4,0	38
Chine	11,0	4,1	37
Togo	6,2	2,0	32

Source : FMI

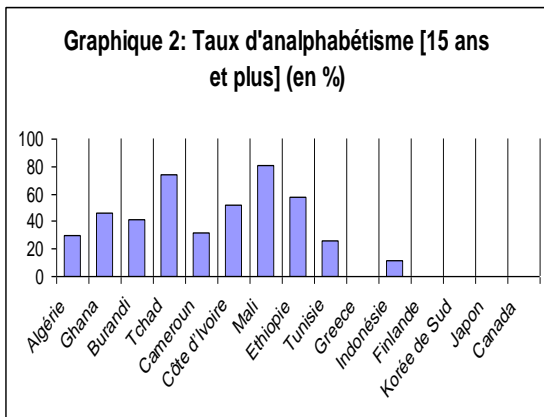
Tableau 2 : variations annuelles de l'inflation (en %)

Années	Mexique	Brésil	Argentine	Bolivie	Pérou
1981	28	106	105	29	75
1982	59	98	165	313	64
1983	102	142	344	926	111
1984	66	197	627	8112	110
1985	58	227	672	14811	163

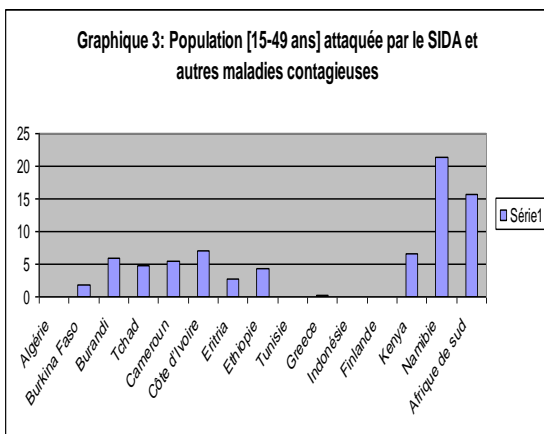
Source :FMI



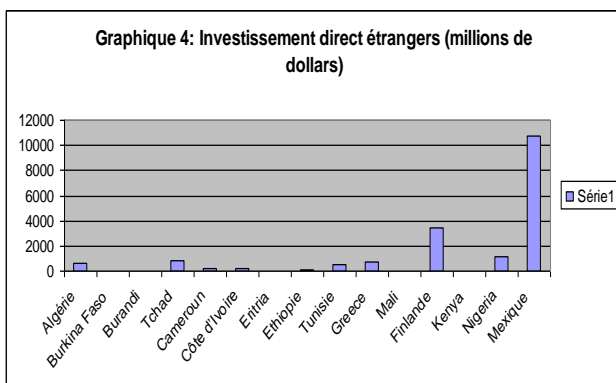
Source: World Development Report (WDR) 2006



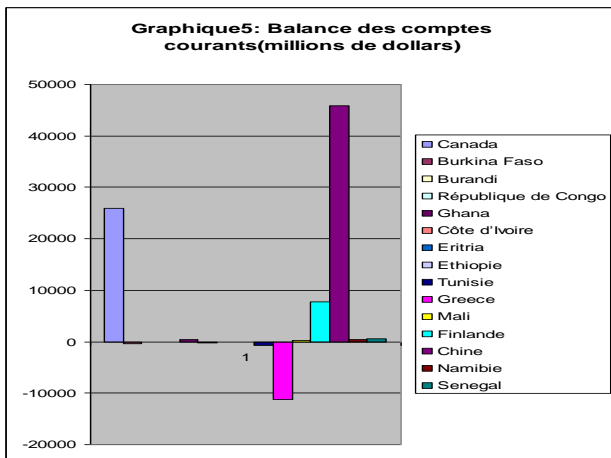
Source: World Development Report (WDR) 2006



Source: World Development Report (WDR) 2006



Source: World Development Report (WDR) 2006



Source: World Development Report (WDR) 2006